

**PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE
L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL DU PLANTIER
Pour les enfants de 2 ans $\frac{1}{2}$ à 5 ans**



Allée du Majoral Monestier - 24200 SARLAT LA CANEDA –

Tél. : 05.53.31.45.67 - Fax : 05.53.31.45.68 - alsh@sarlat.fr

Préambule :

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative de l'équipe d'encadrement de l'ALSH et précise les mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions de déroulement de l'accueil. Le projet éducatif est porté à la connaissance du directeur et des animateurs avant leur entrée en fonctions et est communiqué aux représentants légaux des enfants avant l'accueil de ces derniers. Le projet pédagogique est élaboré par le directeur de la structure, en concertation avec l'équipe d'animation, et précise les éléments suivants :

- modalités de fonctionnement de l'équipe d'animation ;
- nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil, et, lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvres ;
- répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- modalités de participation des enfants ;
- le cas échéant, mesures envisagées pour les enfants atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap ;
- modalités d'évaluation de l'accueil ;
- les caractéristiques des locaux et les espaces utilisés.

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent l'accueil de loisirs et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci. Les personnes qui dirigent et animent l'accueil de loisirs ont pris connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonctions.

La personne qui dirige l'accueil de loisirs met en œuvre le projet éducatif mentionné ci-dessus et en précise les conditions de réalisation dans un document, élaboré en concertation avec les animateurs.

Le projet éducatif

L'Accueil de loisirs maternel du Plantier se situe à proximité du centre-ville au sein du jardin public de Sarlat. Il est doté d'une grande salle d'animation dotée de jeux et de matériel ludique éducatif et culturel adaptés à la tranche d'âge accueillie, d'un espace de repos, d'une cour aménagée et sécurisée dotée d'une pataugeoire. **Les enfants accueillis sont âgés de 2 ans ½ à 5 ans révolus** scolarisés (ou en passe de l'être).

Il a une capacité d'accueil de 25 enfants. L'encadrement est assuré par une directrice titulaire du BAFA et du BAFD, d'une directrice adjointe titulaire du BAFA et titulaire d'un Master MEEF ainsi que de trois animatrices titulaires du Cap Petite Enfance et du BAFA. Les remplaçants(es) sont titulaires du BAFA.

L'Accueil de Loisirs Maternel du Plantier accueille les enfants de façon ponctuelle les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Ces temps d'accueil sont des moments privilégiés pour partager avec les enfants des valeurs éducatives, à travers les activités proposées, favorisant leur socialisation et leur permettant :

- de grandir et de découvrir la vie en collectivité ;
- de s'épanouir par le jeu et par la découverte de nouveaux environnements ;
- de rencontrer d'autres enfants et de respecter les différences de chacun ;
- de développer l'apprentissage de l'autonomie en leur offrant des repères stables ;

- de s'exprimer en tant que personne à part entière en partageant ses propres valeurs.

L'accueil de loisirs est un temps complémentaire au temps scolaire, familial et social.

NOTRE CHARTE D'ACCUEIL :

Les besoins de l'enfant sont variables en fonction des différents moments de la journée, de leur âge et de leur maturité mais également de leur propre vécu familial et social. Il paraît donc essentiel d'en faire des temps forts pour que chaque enfant puisse y trouver son équilibre.

Tout au long de l'année, l'équipe privilégie :

- les moments d'échanges ;
- les moments d'apprentissage de l'autonomie (durant le temps de repas par exemple) ;
- les moments de jeux libres (envie de se défouler, de jouer seul ou à plusieurs, de se reposer),
- les moments individuels permettant à l'enfant de rêvasser et/ou de souffler ;
- les moments de bricolage et de découverte de nouvelles activités seul ou en groupe.

L'objectif principal de ces moments étant avant tout de prendre en compte les souhaits des enfants en tenant compte de leurs besoins psychologiques et physiologiques.

Pour se faire, l'équipe pédagogique véhicule un certain nombre de valeurs :

- **Le Respect** : Comprendre que pour pouvoir profiter pleinement de la structure il faut savoir accepter les demandes des autres, respecter le rythme de chacun, respecter le personnel encadrant, respecter les locaux et le matériel qui s'y trouve. Sans respect, aucune confiance ne peut naître.
- **La Tolérance** : Permettre aux enfants et aux jeunes par le dialogue et la discussion de découvrir la différence qu'elle soit culturelle ou physique. Découvrir par des jeux, des repas, des sorties découvertes, de la musique les us et coutumes des pays
- **La Solidarité** : Se rendre compte des atouts de la vie collective, des compétences des copains, amis pour des actions d'envergure. Faire émerger des demandes individuelles et arriver à les partager avec les autres. Participer à des actions en faveur de causes humanitaires
- **Le Partage** : Profiter des temps communs (repas, activités diverses) pour discuter, échanger avec son voisin. Savoir partager les jouets, les livres pour en faire bénéficier un maximum d'enfants.
- **La Simplicité** : Savoir profiter de son environnement quotidien, le découvrir et l'apprécier lors de sortie ou d'organisation de fêtes.
- **La Patience** : Comprendre que les aspects de la vie collective ne permettent pas d'obtenir tout, de suite. Comprendre que la vie en groupe comporte des avantages et des inconvénients.

Les actions pédagogiques de l'Accueil de Loisirs Maternel du Plantier

Notre projet éducatif est mis en œuvre par nos actions pédagogiques qui s'inscrivent dans des activités concrètes venant rythmer la journée de l'enfant en :

- Créant un climat de confiance entre l'enfant et l'équipe d'animation ;

- Offrant à l'enfant un lieu de vie agréable, rassurant et sécurisant pendant ses temps libres (mercredis et vacances scolaires) ;
- Créant un cadre où il pourra petit à petit se débrouiller seul. (Se rendre aux toilettes seul, s'habiller seul, manger seul ...) ;
- Accordant à l'enfant des temps respectant son rythme biologique ;
- Favorisant l'éveil et l'épanouissement de l'enfant par des activités motrices ;
- Développant l'imagination et la créativité chez l'enfant, en travaillant avec le recyclage ;
- Permettant la socialisation de l'enfant par des jeux collectifs, des activités en groupe, les temps du repas, de la sieste et sa participation au rangement des jeux mis à sa disposition ...) ;
- Accompagnant l'enfant dans la découverte et le respect de son environnement.

L'Accueil de loisirs s'inscrit comme un lieu de découverte.

Cela suppose de permettre à l'enfant de pratiquer des loisirs actifs et diversifiés dans des milieux et des environnements différents de sa vie quotidienne.

L'Accueil de loisirs du Plantier est un lieu de pratiques d'expériences culturelles nouvelles.

Loin d'être un lieu de consommation des modes ambiantes, il est l'occasion de fournir aux enfants un autre regard sur le monde qui les entoure, d'autres façons de faire et d'autres repères culturels.

L'Accueil de loisirs doit être un lieu ouvert aux parents.

Les parents, la famille sont indissociables de l'enfant que nous accueillons, cela suppose d'offrir aux parents la possibilité de prendre une place avant, pendant et après l'Accueil, de communiquer, de les informer et de les solliciter. Il s'agit de faire appréhender aux parents l'Accueil de Loisirs Maternel comme étant un lieu d'éducation (et non une garderie).

Les heures d'arrivée et de départ de l'enfant sont des moments privilégiés à la rencontre des parents. Il en est de même lors de fêtes organisées pour les fêtes de fin d'année ou lors d'événements culturels thématiques (fête de la musique, carnaval, etc).

L'Accueil de loisirs est aussi un lieu et un outil de formation pour les jeunes ou les adultes qui souhaitent s'orienter dans le domaine de l'animation.

L'Accueil de loisirs est également un lieu de stage pratique permettant à toute personne désireuse de découvrir les métiers liés à l'animation ou l'accueil du jeune enfant (stages de découverte, BAFA, BAFD, CAP,...).

Prise en compte du handicap, intégration des enfants en situation de handicap

L'accueil de loisirs est amené à accueillir des enfants en situation de handicap, qu'il soit ponctuel ou pérenne. Cependant, afin d'assurer un accueil optimal de l'enfant dans le groupe, un travail préalable avec la famille permet d'organiser sa venue, tant pour l'enfant lui-même que pour sa famille, ainsi que pour les autres enfants et l'équipe pédagogique. Le service se dote alors des moyens nécessaires pour cet accueil dans la limite de ses possibilités matérielles, humaines, financières et pédagogiques. La structure évaluera ses limites quant à sa faculté d'intégration en fonction des demandes et se réserve le droit de refuser l'accès à un enfant dans la mesure où il y aurait prise de risques non maîtrisables pour l'équipe pédagogique, le groupe d'enfants ou l'enfant lui-même ou un manque de moyens permettant cet accueil dans de bonnes conditions.

La participation des enfants

L'Accueil de Loisirs fait de la participation des enfants un axe prioritaire de développement. C'est à l'adulte que revient la responsabilité d'éduquer. C'est à lui de mettre en place des situations pour que les enfants puissent exercer leurs droits.

Le rôle de l'animateur.

Même s'il nous faut rester plein d'humilité, nous souhaitons développer chez les enfants que nous accueillons la dimension de l'individu autonome, capable de réflexion, de décision et de critiques constructives au sein d'un groupe en prenant en compte sa personnalité, ses besoins de contact, d'échange, son rythme sans perdre de vue le temps de vacances ; l'éducateur qu'est l'animateur doit clairement faire figure de référent responsable garant du bon fonctionnement et faire preuve à chaque temps d'une disponibilité permanente dans le dialogue avec les enfants, et rester à l'écoute du groupe.

Fonction d'écoute et de dialogue :

Organiser un espace de dialogue, et répondre au besoin d'échange des enfants entre eux participe à la bonne mise en œuvre de notre projet éducatif afin d'encourager et de développer la confiance chez les enfants.

La Fonction éducative :

L'animateur par cette fonction, doit permettre à l'enfant de structurer sa personnalité sur des bases saines lui autorisant une intégration plus facile dans son environnement, en favorisant sa participation aux activités de manière responsable, dans un cadre sécurisant et sécurisé. A cet égard, l'animateur est le garant du cadre éducatif. A ce titre, la Direction de l'Accueil de Loisirs Maternel pourra prendre toutes les mesures qu'elle jugera nécessaire, à l'encontre d'un enfant dont le comportement mettrait en danger autrui ou porterait atteinte à la moralité et aux règles élémentaires de politesse et de respect.

La Fonction de soutien au projet :

L'animateur aide à la conception et à la réalisation des projets. Il favorise les rencontres constructives. Il communique sur les actions afin de les promouvoir, participant ainsi à la nécessaire reconnaissance des enfants et de leurs projets réalisés.

La Fonction de régulation :

L'objectif est de maintenir un collectif animé, dynamique et équilibré. Cela peut supposer de réguler des tensions, des désirs et donc de manier judicieusement souplesse et fermeté en fonction des situations.

La Fonction ludique et culturelle :

Un animateur reste toujours celui qui imprime le rythme, donne vie. Ses savoir-faire se révéleront utiles dans la mesure où ils correspondent aux besoins des enfants.

Il peut également faire appel à des intervenants extérieurs dont les pratiques seront autant de fenêtres ouvertes sur l'extérieur.

Citoyenneté :

Quel que soit le niveau d'intervention de l'animateur et les caractéristiques du public auquel il s'adresse, l'enfant, reste l'individu qu'il faut préparer à vivre en citoyen dans son environnement. Les fonctions précédentes participent toutes à cette ambition à un niveau ou à un autre. La réussite de l'accueil et des actions menées en Accueils de loisirs dépend de la prise en compte de cet objectif central. C'est un travail sur la durée qui suppose réflexion et humilité.

Ce projet éducatif est mis en œuvre grâce aux activités pédagogiques organisées par l'équipe.

Il est évolutif et revisité régulièrement en fonction des directives d'état, du département et ou, le cas échéant, des modifications des rythmes scolaires.